



Conseil de surveillance du 20 avril 2023

Nouvelle valorisation de l'action



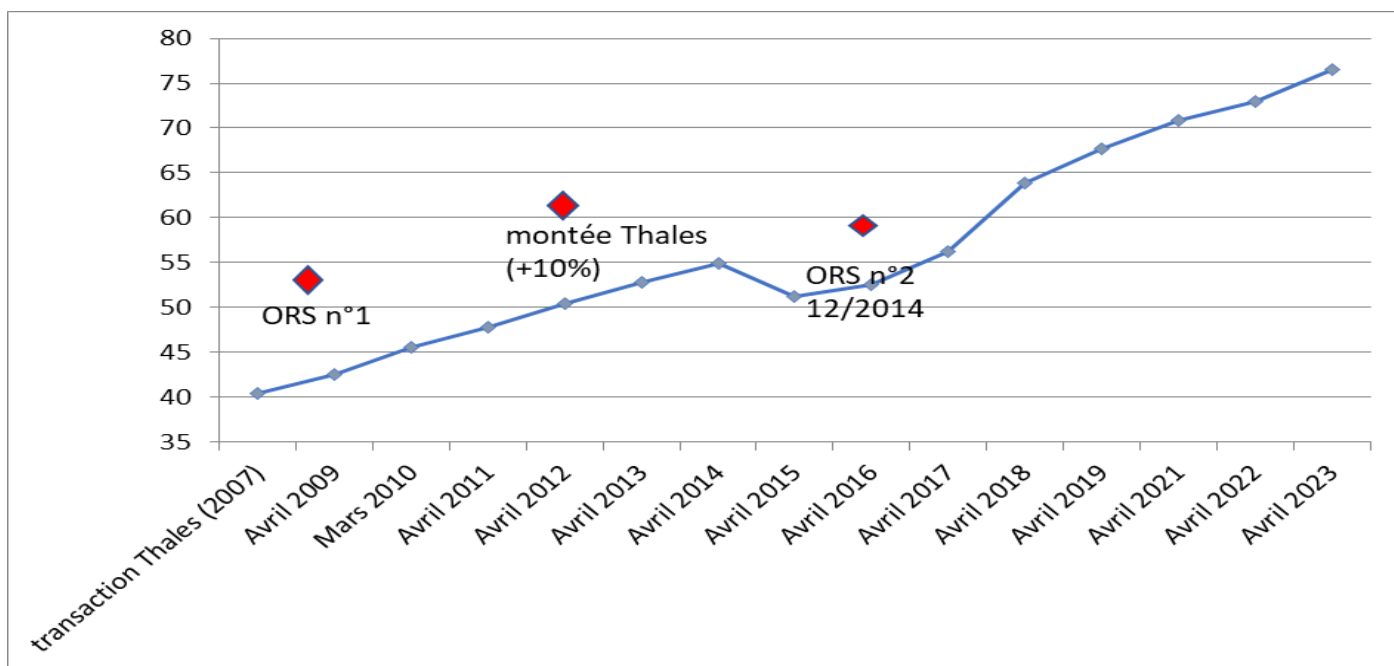
Le Conseil de surveillance du FCPE Actions Naval Group s'est réuni ce 20 avril, avec à l'ordre du jour la valorisation de l'action.

Les experts en charge de cette valorisation ont présenté le résultat de leurs travaux.

Au regard de la situation économique de Naval Group (prises de commandes, chiffre d'affaires, flux financiers, PMT, PST...), les experts ont évalué la valeur de l'action à un montant de **76,50€** soit une **augmentation de 4,9%** par rapport à 2022.

Tous les actionnaires salariés qui le souhaitent pourront vendre leurs parts **dès la fin avril 2023 avec cette nouvelle valorisation de 76,50€.**

Le graphique ci-dessous montre que depuis la souscription en décembre 2014 la valeur de l'action a augmenté de **77%**.



Contactez vos représentants **2AS** au conseil de surveillance

Philippe MANGION / Sandrine NADOLSKI / Olivier TEISSEIRE / Régis GUYOT /
Eric PAROIS-QUELENNEC / Evelyne TIRIOU / Damien CODRON / Roberto SUCCI

2AS-Naval Group, 1^{re} association représentant les actionnaires salariés de Naval Group

